

Date	PPA	AVIS	Remarques des PPA et de l'autorité environnementale	Avis collectivité suite à la consultation
24/03/2025	Préfet	Favorable avec remarques	1° Modifier une phrase dans le 3ème point qui porte à confusion sur le reclassement d'une parcelle passant de 2Aub en A qui compensera l'ouverture de la zone de Penlan. 2° Chiffre dans le tableau de surface à actualiser. 3° Préciser les dispositions de la loi APER dans l'OAP 4° Mettre en cohérence le document d'OAP et le règlement graphique.	Ces erreurs matérielles seront corrigées dans le document d'approbation, une fois l'enquête publique terminée. La loi APER s'applique de fait à tous les projets entrant dans son champ. Cela ne sera pas rappelé dans l'OAP mais pris en compte au moment du dépôt et de l'instruction du PA/PC. Le règlement graphique et l'OAP sera bien mis en cohérence notamment en ce qui concerne la délimitation des zones humides.
14/04/2025	CA	Favorable	1° Demande à retravailler la zone de Pont Per pour mieux l'intégrer dans le paysage agricole	Cela sera réalisé dans le cadre de l'élaboration du PLUi-H en cours sur le territoire de la CCPI.
Pas de réponse	SCoT	Favorable	RAS	
Pas de réponse	CCI	Favorable	RAS	
Pas de réponse	CD29	Favorable	RAS	
Pas de réponse	CMA	Favorable	RAS	
Pas de réponse	CR	Favorable	RAS	
17/04/2025	MRAe	Demande de réalisation environnementale	Suite à la demande d'examen au cas par cas	Un recours gracieux sera effectué pour ne pas avoir à réaliser d'évaluation environnementale.
31/07/2025	MRAe	Abrogation de l'avis demandant la réalisation d'une évaluation environnementale	Suite au recours gracieux	